

# Flash rivière

JOURNAL D'INFORMATIONS DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS N°7



## EAUsons agir

..... page 2

## L'ENTRETIEN des cours d'eau

..... page 2

## Mot du Président du Comité de Rivière

Les réflexions et les opérations engagées depuis plusieurs années en Maurienne pour une gestion globale de l'eau portent leurs fruits.

Le plan de gestion du lit et des sédiments de l'Arc constitue un outil performant et adapté au fonctionnement spécifique de notre rivière. Il permet de prévenir au mieux les inondations grâce à une vision partagée et une solidarité amont-aval étendues à l'ensemble du bassin versant de l'Arc. Toutefois, il faut rester humble devant les forces de la nature et accepter que le risque zéro n'existe pas.

Parallèlement, la mise en œuvre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations a pour objectif de diminuer l'impact des crues et les dommages subis par les riverains de l'Arc et de ses affluents.

La qualité de nos cours d'eau est bonne et va encore progresser. Les travaux d'assainissement ont permis d'améliorer l'état des rivières et demain c'est l'ensemble de nos eaux usées qui sera traité.

Cependant l'eau reste plus que jamais une ressource précieuse qu'il faut préserver et partager. Nous devons tous adopter des pratiques éco-citoyennes. C'est pourquoi cette année, l'opération collective « EAUsons agir » a vu le jour. Son objectif : présenter les enjeux et les usages de l'eau sur notre territoire afin de faire émerger une prise de conscience environnementale.

En 2007, nos efforts vont se poursuivre pour organiser la gestion de l'eau et des rivières sur le bassin versant de l'Arc et nous inviterons tous les Mauriennais à y participer à travers différents événements !

Yves DURBET

## Inondations : Prévenir et Agir

Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI Maurienne) a pour objectif de réduire progressivement et durablement les dommages aux personnes et aux biens pouvant découler des crues et des inondations éventuelles sur le bassin versant de l'Arc.

L'État, le département de la Savoie et le Syndicat du Pays de Maurienne ont défini une série d'opérations à réaliser sur la période 2005 - 2008 pour un montant global avoisinant les 8,2 millions d'euros.

### Zoom sur le plan de gestion du lit et des sédiments de l'Arc

Dans le cadre du plan de gestion du lit et des sédiments de l'Arc, une vaste campagne de relevés topographiques a été réalisée en début d'année. Répartis stratégiquement sur l'ensemble du linéaire de la rivière, ils constituent un état des lieux de la position du lit.

De légères fluctuations de la hauteur du lit sont tout à fait normales et naturelles dans ce milieu en perpétuel mouvement.



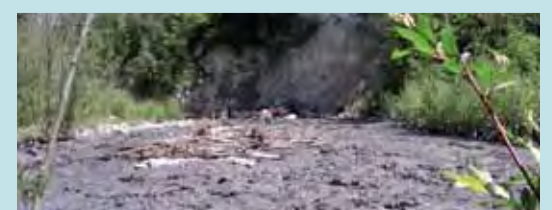
Cependant plusieurs tronçons de la rivière ont tendance à s'enfoncer. Le lit de l'Arc se creuse : on parle d'incision du lit. À terme, le phénomène peut entraîner des dégâts comme le déchaussement de la pile d'un pont. Une surveillance accrue de ces secteurs permettra de définir des mesures adaptées pour stabiliser le lit de l'Arc. Pour l'instant ce lit se maintient dans des limites admissibles.

La gestion du lit et des sédiments de l'Arc passe obligatoirement par une vision globale de l'ensemble du linéaire. Des travaux effectués dans la rivière ont des répercussions à l'aval mais aussi à l'amont !

## La notion de « transport solide »

Les caractéristiques du bassin versant de l'Arc font que celui-ci est particulièrement sujet à l'érosion. Nos montagnes se vident de leurs matériaux vers les fonds de vallée. Au final tous ces matériaux se retrouvent dans le lit de l'Arc. Si le débit normal de la rivière ne peut déplacer que de petits cailloux, en période de crue rien ne résiste à la puissance du courant. Suivant les secteurs, la pente, la largeur du lit et d'autres paramètres définissent le fonctionnement de la rivière (mode d'écoulement des eaux et transit sédimentaire).

Sur le terrain, la mise en mouvement des matériaux se traduit par une variation naturelle du niveau du fond de la rivière que l'on appelle « respiration du lit ». Il faut veiller à respecter l'équilibre de la rivière pour éviter des phénomènes d'engravement (risque d'inondation) ou d'incision (déstabilisation du lit).

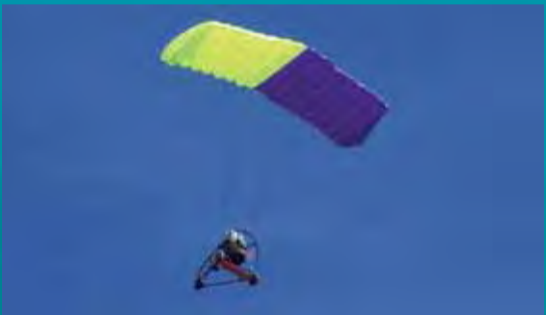




## L'Arc surveillé du ciel

Depuis 2005, un partenariat avec le CEMAGREF, organisme de recherche, a été développé afin de bénéficier des dernières techniques de pointe pour réaliser le suivi du lit de l'Arc.

Parallèlement à des outils classiques déjà en place (mesures du débit, levés topographiques...), des dispositifs innovants sont utilisés.



Un drone volant motorisé permet de survoler et de « scanner » certaines zones de l'Arc. Grâce à ce dispositif, un tronçon de l'Arc situé à hauteur de Sainte-Marie de Cuines est, par exemple, régulièrement cartographié. Les informations recueillies permettent de suivre très finement l'évolution des sédiments du secteur.

## Fête de la Science : le SPM répond présent

Le Syndicat du Pays de Maurienne a participé à l'édition 2006 de la fête de la Science pour communiquer sur les enjeux liés à l'eau sur le bassin versant de l'Arc et présenter les actions en cours.

Parmi les animations proposées, il a été possible de découvrir la station d'épuration du canton de Saint-Michel-de-Maurienne gérée par la Communauté de Communes Maurienne Galibier. Toute l'équipe d'exploitation s'est mobilisée pour faire visiter le bâtiment et expliquer le fonctionnement de cette installation, à la pointe de la technologie, opérationnelle depuis le début 2006.



## L'entretien des cours d'eau

Une rivière est un milieu vivant qui évolue naturellement et en permanence. Elle se déplace, érode les berges, transporte et dépose des matériaux.

L'entretien des cours d'eau est donc nécessaire pour :

- Préserver le lit, les berges, la végétation et favoriser la biodiversité.
- Maintenir ou rétablir la dynamique morphologique (érosion des berges, accès...).
- Maintenir une bonne qualité de l'eau.
- Limiter l'impact des crues.

C'est un devoir du propriétaire riverain que d'assurer l'entretien de son domaine (Art L 215.9 du code de l'environnement) : entretenir la rive, évacuer les bois morts mais aussi tout autre obstacle qui pourrait gêner l'écoulement de l'eau.

Cependant, pour des raisons d'intérêt général, une collectivité peut intervenir sur des propriétés privées pour réaliser des travaux de restauration et d'entretien sur les cours d'eau.

En 2006, Le Syndicat du Pays de Maurienne a, par exemple, réfléchi avec les élus du canton de Modane sur la mise en place d'un programme pluriannuel d'entretien des rivières. En concertation avec l'ensemble des acteurs locaux (ONF, associations de pêcheurs...), un diagnostic des 28 affluents de l'Arc du secteur a permis de planifier sur 6 ans une série de travaux à mettre en œuvre. L'évolution de l'état des cours d'eau est suivie dans un Système d'Information Géographique (SIG) et peut donc régulièrement être corrigée.



## en Pays de Maurienne

Le projet «EAUsons Agir en Pays de Maurienne» est né d'une volonté commune de se mobiliser autour des enjeux liés à l'eau.

L'opération, portée par le réseau des Associations Cantoniales d'Animation, le Syndicat du Pays de Maurienne et la Maison de la Vanoise, vise à conforter et amplifier la démarche participative engagée autour de l'eau dans la vallée :

- Informer, sensibiliser et responsabiliser les personnes pour modifier leurs comportements et ainsi contribuer à préserver l'eau,
- Inciter la concertation et la mobilisation pour le partage équilibré de la ressource.

Animations, conférences, expositions, journées découvertes,... à destination du tout public et des scolaires, se sont enchaînées dans toute la vallée de juillet à décembre.

Devant le succès de cette première édition, le Syndicat du Pays de Maurienne réfléchit déjà, avec l'ensemble de ses partenaires, au programme de l'année prochaine !

PARCE QUE L'EAU N'EST PAS INÉPUISABLE et PARCE QUE CHACUN D'ENTRE NOUS A UNE RESPONSABILITÉ ET UN RÔLE À JOUER

Tous EAUsons agir !



### Mots croisés

Testez vos connaissances sur l'eau

- 1 - Cours d'eau
- 2 - Traitement des eaux usées
- 3 - Type de zone humide
- 4 - Enfoncement du lit de la rivière
- 5 - Affluent de l'Arc
- 6 - Protège des inondations
- 7 - Neige éternelle
- 8 - Plantes des bordures de lac
- 9 - Espèce de poisson présent dans l'Arc
- 10- Pluie soudaine

Les résultats sont sur le site [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr)